Habitat collectif et prévention

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Métropole Aix Marseille Provence
Le Pharo
58, Boulevard Charles-livon
http://www.marseille-provence.fr/

VIGNE
Bernard
Provence-Alpes-Côte d'Azur
bernard.vigne@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ORGANISATION PROFESSIONNELLE, PREVENTION DES DECHETS, DECHET ENCOMBRANT,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Marseille Provence Métropole a défini un plan d'action 2010-2015 pour réduire ses déchets et améliorer ses performances de tri.

Un état des lieux réalisé en 2011 a permis de mettre en avant le besoin de mobiliser fortement l'habitat collectif qui représente 76% des logements sur MPM (82% sur la ville centre Marseille) avec deux partenaires identifiés :

- Les syndics (bénévole ou professionnel) pour les copropriétés qui représentent la très grande majorité des logements collectifs
- Les bailleurs sociaux qui représentent moins de 20% des résidences principales de MPM.

Fort de l'enseignement acquis depuis 2004 avec différentes opérations menées dans l'habitat collectif, Marseille Provence Métropole a identifié le besoin d'avoir une approche globale de la thématique déchet et de mobiliser chaque niveau hiérarchique des partenaires.

Dans ce cadre un référent Habitat collectif a été identifié et un plan d'actions spécifiques structuré autour des axes suivants :

- Sensibilisation des habitants et gardiens
- Gestion des encombrants
- Optimisation des équipements de tri et d'ordures ménagères
- Déploiement du compostage collectif

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- Mobiliser les Directions des partenaires de l'habitat collectif

- Déployer opérationnellement des actions de réduction et tri des déchets sur ce type d'habitat majoritaire sur Marseille Provence Métropole

Résultats quantitatifs:

- Présentation aux Directions des partenaires de l'habitat collectif par le Président de MPM de la démarche.

- 4 plans d'actions auprès des bailleurs sociaux mis en place et 1 fédération de syndic représentant 200 000 logements sur MPM mobilisée :

-> Optimisation des équipements de tri sur 6 sites,

-> Déploiement du compostage en pied d'immeuble sur 9 sites

-> 9 actions de communication menées

-> 3 sessions de sensibilisation des gardiens organisées

Résultats qualitatifs :

La présence d'un référent habitat collectif et d'un plan d'actions spécifique permet d'apporter une réponse précise aux demandes des bailleurs / syndic, de travailler avec eux sur des projets en amont et de les accompagner dans leur mise en œuvre.

MISE EN OEUVRE

Planning:

2011 : Identification d'un référent unique Habitat collectif et définition d'un plan d'actions spécifique pour l'habitat collectif.

2012 : Présentation de ce plan d'actions auprès des Directions des bailleurs sociaux et Fédération de syndics puis adaptation de ce plan d'actions à chaque partenaire mobilisé.

2013 : Mise en œuvre des actions identifiées dans les plans d'actions individuels réalisés

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

3 personnes ont coordonnées ce projet en interne : le référent habitat collectif, la Directrice de l'habitat ainsi que le responsable « réduction et tri » au sein de la DGS.

Moyens financiers :

Pas de dépenses directes mais des dépenses de personnel pour l'organisation des réunions avec les partenaires de l'habitat collectif.

Moyens techniques :

Les services opérationnels de la collectivité (collecte sélective, communication, propreté urbaine) interviennent pour les opérations terrain en lien avec les plans d'actions définis.

Partenaires moblisés :

Bailleurs sociaux

Fédérations de syndics et syndics

Service Politique de la Ville – Ville de Marseille

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Oui

Difficultés rencontrées :

Apport d'une réponse globale et adaptée aux bailleurs et syndics sur la thématique déchets (réduction, tri, collecte OMR)

Recommandations éventuelles:

Bien identifier les correspondants en interne et externe pour éviter toute perte d'information.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.